



Annulation d un devis

Par Christine 64

Bonjour,
Pour la vente de notre maison nous nous avons été adressé à une entreprise pour exécuter les diagnostics obligatoires.nous avons signé le devis avec bon pour accord il y a une semaine,peut on l annuler,et si oui ,comment?
Merci pour votre réponse.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Avez-vous versé un acompte ?
L'entreprise peut accepter à l'amiable d'annuler l'intervention ou bien de le reculer.

Par Christine 64

Merci infiniment pour votre réponse aussi rapide, je n'ai rien versé du tout j'ai juste renvoyer le devis signé il y a moins de 10 jours. Cette entreprise de diagnostic nous avait été conseillé par un agent immobilier, en discutant avec d'autres personnes nous sommes rendu compte qu'il nous demandait presque le double au niveau du tarif que d'autres entreprises.
Je crains fort les ayant eu au téléphone qu'ils veulent régler les choses à l'amiable.
Nous n'avons pas encore pris rendez-vous avec eux.
Merci encore pour votre réponse.

Par yapasdequoi

C'est avant de signer le devis qu'il fallait faire jouer la concurrence.
Vous avez signé précipitamment, vous êtes engagé.
Maintenant c'est l'entreprise qui peut accepter ou pas d'annuler.

Par Christine 64

Oui en effet nous aurions dû faire attention mais nous avons fait confiance bêtement à l'agent immobilier.
Je pensais qu'il y avait une loi de rétractation au bout de 15 jours.
Merci pour vos informations et bonne journée

Par yapasdequoi

Non, le délai de 15 jours c'est suite à un démarchage ou une vente par internet.

Par yapasdequoi

Afin que cette mésaventure vous soit utile :

Vous allez vendre un bien immobilier.
Ne pas confondre vitesse et précipitation !

Faites vous conseiller par votre notaire et ne signez rien sans avoir bien réfléchi.

PS : Il y a des agences qui font cadeau des diagnostics

Par TUT03

Bonjour

ceci dit, certes, le prix ne fait pas la qualité, néanmoins, il est peut être préférable d'avoir un diagnostic approfondi, minutieux, complet, très professionnel, un peu cher plutôt qu'un diagnostic low cost qui ne traduit pas totalement, véritablement et minutieusement l'état de la maison que vous allez acheter

Par Christine 64

Merci pour vos conseils.
Bonne soirée